

REPUBLIQUE DU DAHOMEY  
-:-  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-:-  
SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT  
-:-

DECRET N° 69-216 /PR-SGG

du 19 Août 1969

chargeant le Ministre des Affaires  
Etrangères de l'intérim du Chef du  
Gouvernement  
-----

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VU la Proclamation du 17 juillet 1968 approuvée par le  
référendum du 28 juillet 1968 ;

VU le Décret N°230/PR du 31 juillet 1968, portant formation du  
Gouvernement,

DECRETE :

Article 1er - Pour compter du 20 Août 1969, le Docteur Dapuda  
BADAROU, Ministre des Affaires Etrangères, est chargé de l'intérim  
du Chef du Gouvernement, chargé des Affaires Intérieures, de la  
Sécurité et de la Défense Nationale, pendant l'absence de Monsieur  
le Président de la République.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 19 Août 1969

par le Président de la République,  
Chef du Gouvernement,

Ampliations : PR 4 - CS 6 - CES 5  
MAE 2 - Ministères 9 - SGM 10 -  
SGG 4 - SGPR-IAA-DOCT-DN-Gde Chanc.5  
DAI 4 - DGAJL-DEP-Dtion Stat.6 -  
JORD 1. Cab. Mil. 1



Emile-Derlin ZINSOU